

FORMATION

**MISE EN ŒUVRE
DU BUDGET**

- **MERCREDI 8 FÉVRIER 2012**
à LANGRES - Salle Jean Favre
- **JEUDI 9 FÉVRIER 2012**
à EURVILLE-BIENVILLE - Salle des Fêtes
- **VENDREDI 10 FÉVRIER 2012**
à NOGENT - Salle Minel

Journée : 9h00/12h00 et 14h00/17h00

Merci de renvoyer ce bulletin dûment complété à :



60 Place Aristide Briand - 52000 CHAUMONT

Email : amf52@maires52.asso.fr ou fax : 03.25.35.02.01

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

DEMANDE DE FORMATION

A retourner avant le mardi 31 janvier 2012

PROGRAMME

MISE EN PLACE DU BUDGET

- Identifier les principes, le cadre, le contenu et les documents budgétaires et comptables
- Maîtriser les étapes de l'élaboration budgétaire
- Recenser les éléments générateurs de marge de manœuvre
- Repérer les conditions de l'équilibre budgétaire
- Identifier les principales dispositions du projet de loi de finances pour 2012 et leurs conséquences sur les budgets
- Appréhender les conséquences de la réforme de la TP sur la mise en place des budgets
- Présenter le vote des 4 taxes

ANALYSE FINANCIÈRE

- Mieux préparer son budget grâce à l'analyse financière

RAPPEL

L'Association des Maires de la Haute-Marne dispose d'un agrément ministériel pour dispenser des formations. Les frais de formation peuvent donc être pris en charge par le budget communal ou par celui de l'intercommunalité si les communes lui ont délégué la compétence "formation des élus".

Nom de la Collectivité et Code Postal _____

Fonction _____

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Mail _____

Tél _____ Portable _____

Accompagné (e) de :

Nom et Prénom _____ Qualité _____

Nom et Prénom _____ Qualité _____

Assistera(ont) à la réunion de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 :

MERCREDI 8 FÉVRIER 2012 à LANGRES - Salle Jean Favre
(pour le déjeuner : Restaurant - Lycée Professionnel des Franchises à Langres)

JEUDI 9 FÉVRIER 2012 à EURVILLE-BIENVILLE - Salle des Fêtes
(pour le déjeuner : Restaurant le Cheval Blanc à Chamouilley)

VENDREDI 10 FÉVRIER 2012 à NOGENT - Salle Minel
(pour le déjeuner : Restaurant le Commerce à Nogent)

Tarifs forfaitaires

Forfait journée 15,00 € x _____ = _____ €

Forfait déjeuner 20,00 € x _____ = _____ €

Total = _____ €

Prise en charge des frais de formation

Mandat administratif

Chèque Bancaire à l'ordre de l'Association des Maires

Le _____

Signature du Maire ou Président et
cachet de la collectivité :